FAVORISER LE RENOUVELLEMENT **DES CADRES**

DESCRIPTION

Pour facilier les opportunités de carrières des cadres tout en leur offrant une mobilité sur un même territoire, la Métropole d'Orléans, le département et la région Centre Val de Loire se sont associés en vue de proposer un parcours mobilité inédit.

A Orléans, en 2018, 80 % des cadres étaient en place depuis le début de leur carrière. Ils travaillaient peu en réseau avec les autres collectivités et n'avaient pas tous conscience des enjeux territoriaux. Ce double constat a conduit à réfléchir à ce parcours. Les volets de découverte et de formation permettent à l'agent de faire le point sur sa carrière et de découvrir des opportunités dans les autres collectivités.

En 2021, deux promotions avaient suivi le programme et le bilan était jugé très positif. Une soixantaine de cadres ont bénéficié du parcours et des opportunités de carrière ont vu le jour avec 18 mobilités en deux ans. Une culture commune aux trois collectivités est née.



CONTACT

Orléans, 2018

Mairie d'Orléans : 02 38 79 22 22

THÉMATIQUES

Vie de la collectivité / Action municipale

Vie de la collectivité / Partenariats entre institutions, collectivtés, acteurs

REPÈRES

7,05

